



Après 3 CDD on me propose pas de Cdi mais..

Par Makail

Bonjour, je suis actuellement sur la toute fin de mon 3eme CDD (presque au bout des 18mois), et on ne me propose pas de CDI par contre l'entreprise cherche déjà ma remplaçante (passe des entretiens) pour la prendre en CDD dans le même poste que je fais...

Est ce legal tout simplement?

Merci de votre aide :)

Cordialement
KD

Par jpgroussard

Bonjour Makail,

il y a deux CDD au maximum. A la fin du deuxième CDD l'employeur a deux choix, soit il se sépare de vous soit il vous propose le CDI (car le CDD concerne un emploi permanent et non pas un emploi temporaire). S'il vous a proposé un troisième CDD (c'est vous qui le dites) vous pouvez faire appel auprès du conseil de prud'hommes pour demander la requalification du CDD en CDI.

Visiblement, votre employeur ne veut pas de vous. A vous de voir si ça vaut la peine d'aller devant les juges.
Cdlt

Par kang74

Bonjour

Quel était l'objet de ce CDD ?
On est bien dans le cadre d'un CDD de droit privé ?

Par janus2

il y a deux CDD au maximum.

Bonjour,
Pouvez-vous citer vos sources ?

Par jpgroussard

Bonjour Janus,

une très longue expérience depuis 50 ans dans le monde du travail et une quantité impressionnante de gens (se retrouvant dans ces situations) que j'ai côtoyés. Le plus souvent le CDD remplaçait une personne en longue maladie, une femme enceinte. Mais je vous l'accorde volontiers, le monde (en général et celui du travail en particulier) a tellement changé et il est fort possible que je me trompe. Les questions de Kang me paraissent pertinentes.

Mes excuses Makail, veuillez ne pas tenir compte de mon message.
Cdlt